

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** 30 (1993)  
**Heft:** 1122

**Rubrik:** En bref

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Pauvres pères

Alors que les mères aspirent à devenir des femmes à part entière, les hommes recomposent leur rôle de père. Non sans mal. Parfois, cette nouvelle identité leur échappe, marginalisée qu'elle est par les traditions, la législation, les institutions. Les jeunes générations de pères doivent apprendre de nouveaux comportements correspondant à une redistribution des responsabilités. Qu'advient-il de leur autorité-virilité ?

Alors que le féminisme fait l'objet de nombreuses recherches, rares sont celles et ceux qui se sont penchés sur les problèmes que pourraient rencontrer ces «nouveaux pères». Dans un livre récent, Christine Castelain-Meunier aborde la problématique de la paternité contemporaine. Elle a interrogé des femmes et des hommes appartenant aux classes moyennes et dont le statut parental reflète la diversité des situations d'aujourd'hui: célibat, mariage, divorce, concubinage, monoparentalité, etc. Le schéma classique du couple est

légitimé par une argumentation en faveur du non-travail de la femme; il donne un poids très spécifique à la paternité traditionnelle. La différence de situation professionnelle — salaire plus élevé, possibilités de promotion — amène à différencier les rôles et à justifier le partage traditionnel des tâches. De manière générale, l'homme privilégie encore le travail à l'extérieur comme moyen d'affirmation de soi; son travail fonde son manque de prise en charge des tâches ménagères et éducatives. Le fait de détenir un pouvoir économique et social fait partie intégrante de son identité et le met en état de supériorité par rapport à la femme. Le travail domestique est dévalorisé: ce n'est pas un lieu d'affirmation et de sociabilisation. La relation femme-homme est fondée sur la supériorité et la domination sociale, culturelle et physique de l'homme sur l'univers domestique de la femme et des enfants. L'acceptation d'un partage égalitaire des tâches impose donc

aux pères la recherche de nouvelles valeurs et de nouveaux repères; pour s'affirmer, ils doivent se trouver une nouvelle identité.

Autrefois, le père n'avait pas accès à l'enfant. De cette distance symbolique résulterait l'image de l'autorité puissante et paternelle. De nos jours, nous recherchons la qualité de la relation, la sensibilité, le «feeling» avec l'enfant. La relation père-enfant devient ainsi une relation affective privilégiée.

Si, dans les faits, la mère qui travaille vit la double journée, l'homme choisit encore rarement de renoncer complètement ou en partie à sa carrière professionnelle; même s'il regrette le manque de contacts avec ses enfants.

Les «nouveaux pères» ne représentent encore que 20% des pères actuels et ce nouveau rôle ne va pas sans poser de problèmes. Non reconnus, ils subissent de nombreuses discriminations de la part des institutions et de l'administration. A partir des modèles familiaux connus, les couples doivent trouver les clés de la complémentarité, comment la construire, la gérer, la vivre.

Si la femme a neuf mois pour devenir mère, l'homme devient réellement père à l'accouchement et rien ne le prépare à ce rôle. L'apprentissage se fait «sur le tas», dans un esprit de pionnier. Paradoxalement, les femmes sollicitent la présence et la participation masculine durant la phase prénatale, mais elles créent une véritable chasse gardée autour de l'enfant après l'accouchement et en période d'allaitement. L'homme est souvent sollicité dans ce «royaume féminin», mais d'une certaine manière exclu des responsabilités que la mère s'attribue de droit, le jugeant inapte. Il est vrai que le «nouveau père» n'a pas de savoir-faire ancestral. Il doit improviser, innover, construire de toutes pièces son nouveau rôle et faire sa place avec les mêmes difficultés que connaissent les femmes qui veulent s'intégrer dans les bastions masculins.

La paternité contemporaine doit donc, pour se réaliser, bousculer le clivage reproduction/production, mettre en cause le machisme qui domine la femme, la sphère domestique et l'enfant, au nom de la supériorité sociale, culturelle et physique de l'homme, et conquérir les bastions féminins (foyer, petite enfance, enfance). Ce sont les conditions de la construction d'une parentalité à deux.

Sylviane Klein

Christine Castelain-Meunier: *Crampez-vous les pères*, Albin Michel, Paris 1992.

## EN BREF

Le parti des Automobilistes bernois rêve de former une «opposition nationale» pour les prochaines élections cantonales au printemps 1994. L'aile blochéenne de l'UDC bernoise devrait faire scission pour les rejoindre.

Les seize Länder allemands ont tous des représentants directs à Bruxelles. Ils ont au total 97 collaborateurs. Les deux régions les mieux représentées sont la Bavière et Nordrhein-Westfalen, avec quinze délégués. La plus petite délégation est celle du Mecklembourg qui compte deux représentants. Le Bade-Wurtemberg, voisin de la Suisse comme la Bavière, en a sept. Ces représentants font du «lobbyisme» en faveur de leur région, pour que celles-ci ne passent pas à côté des aides européennes.

Le magazine allemand *Focus* publie une comparaison internationale, sur la base des chiffres de l'OCDE, des

dépenses étatiques en pourcentage du produit intérieur brut. Cette part varie entre 30,2% en Suisse et 59,5% en Suède. Pour le Japon, la proportion est de 31,5% et pour les Etats-Unis de 36,1%.

Ancien maire de Spiez, actuellement président du Conseil exécutif bernois, l'argovien Peter Widmer a souhaité devenir bernois. La commune de Spiez et le Grand conseil bernois ont accepté sa demande. Lors d'une session précédente, le Grand conseil avait refusé la citoyenneté bernoise à Rudolf Hafner, qui représente le canton au Conseil national, l'homme à l'origine de l'affaire des finances bernoises.

Cantons et demi-cantons n'ayant jamais eu de représentant direct au Conseil fédéral: Uri, Schwytz, Nidwald, Schaffhouse et Jura.

Cantons et demi-cantons n'ayant jamais eu de socialiste dans leur Conseil d'Etat: Valais, Obwald, Nidwald et Appenzell Rhodes Intérieures.